



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour les affaires régionales**

28 AOUT 2023

Lyon, le

Monsieur le Président,

Par courrier du 12 juillet 2023, vous m'avez transmis pour approbation, la délibération du 27 juin 2023 de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Auvergne-Rhône-Alpes relative à la mise à jour de la grille des emplois de la chambre.

Après examen, je vous informe que cette décision recueille mon approbation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur Vincent GAUD
Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat
de région Auvergne-Rhône-Alpes
10, rue Paul Montrochet
69002 LYON

Pour la Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
et du département du Rhône,
par délégation,
la Secrétaire générale adjointe
pour les affaires régionales

Michèle LUGRAND